

**Sujet :** [INTERNET] contribution à l'enquête publique

**De :** Nicole Crumiere <nicolcrum@free.fr>

**Date :** 01/12/2018 21:18

**Pour :** pref-be-ep-eolienpoulnystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

je vous adresse ce message étant totalement sidérée que l'on puisse concevoir un projet de 5 éoliennes de 150 m de haut dans un site réputé pour ses paysages et dans un parc naturel régional . Le PNR a été ignoré durant l'élaboration de ce projet . je passe toutes mes vacances en Brenne dans de la famille et suis très attachée à ce lieu préservé de pollution et où la nature prend tout son sens . Il est rare de trouver en France un patrimoine naturel aussi authentique et préservé .

Je ne vous apprendrai pas que ce site est parcouru par des oiseaux migrateurs rejoignant les étangs de Brenne et est par ailleurs un lieu de prédilection d'espèces rares de chauve souris . Ce projet n'a jamais associé la population de Pouligny et semble comme l'avoue lui-même le maire être porté par des intérêts privés

La région du Blanc est aujourd'hui une région que l'on peut qualifier de « sinistrée » fermeture de la maternité , absence de perspectives économiques , fermetures d'entreprises et de commerces. Face à cette situation dramatique le tourisme est désormais la seule chance de cette région. beaucoup de communes l'ont compris et développent des efforts conséquents pour attirer chaque année de plus en plus de touristes (gîtes ruraux , observatoires, itinéraires de randonnées, voies vertes etc...)

Les rives de la Creuse en sont un argument majeur . Implanter des éoliennes ruinerait définitivement tous ces efforts et condamnerait la région et le PNR à l'échec et à davantage de chômage .

par ailleurs la distance entre les premières habitations et la ferme éolienne aurait pour effet de désespérer les habitants de Bénavent et de Mont la Chapelle . la société Voltalia ne nie pas la pollution probable par le bruit ... c'est aussi une région peu ventée et donc un emplacement doublement inapproprié ... (alors que l'Indre est déjà bien équipée en éolien )

La question du bien fondé de l'éolien n'est pas ici le sujet pas mais plutôt de répondre à cette remarque de bon sens : des éoliennes oui mais pas n'importe où et surtout pas là où elles détruiraient durablement tout un patrimoine architectural et naturel le tout avec une opposition des élus (vote défavorable de la CDC ) et de la population

J'ose espérer que ce projet aberrant et contraire à l'intérêt des habitants du PNR sera abandonné .

Veillez agréer , Monsieur le commissaire enquêteur l'assurance de ma considération distinguée

Mme Nicole Crumière 47 b avenue Ardouin le Plessis Trévisé